

De : christian.lemoine5@free.fr <christian.lemoine5@free.fr>

Envoyé : samedi 25 avril 2020 13:59

À : Siffredi Georges <gsiffredi@chatenay-malabry.fr>

Cc : Michele Canet <m.canet@orange.fr>; MATY SENE <senematy2005@yahoo.fr>; Paul Verhée <paulverhee@gmail.com>; Stéphane DIEUDONNE <steph.dieudon@gmail.com>; Novaro Emmanuelle <emmanuelle.novaro@wanadoo.fr>; Marzuoli Roland <roland.marzuoli@gmail.com>; Peyrard Julien <peyrardjulien17@gmail.com>

Objet : demande pour un conseil municipal en vision conférence

Bonjour Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, un courrier commun des élus des actuels groupes minoritaires au conseil municipal, à savoir les groupes "Agir autrement à Châtenay-Malabry" et "Châtenay c'est à vous".

En copie de ce courriel, les membres élus du Collectif citoyen châtenaisien, appelés à nous succéder lorsque le nouveau conseil municipal prendra ses fonctions.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Christian Lemoine
Conseiller municipal

Châtenay-Malabry, le 25 avril 2020

à M. Georges Siffredi
Maire de Châtenay-Malabry

Objet : Demande d'organisation d'un conseil municipal
en visioconférence

Monsieur le Maire,

Ce courrier est écrit en concertation entre les élus du groupe « Agir autrement pour Châtenay-Malabry » et « Châtenay, c'est à vous », maintenus en place du fait du confinement (moi-même, Maty Sene, Michèle Canet, Paul Verhée, Guy Minvielle) et les six nouveaux élus du Collectif Citoyen Châtenaisien.

Au nom des élus toujours en place de ces deux groupes, et dans l'attente de l'installation du nouveau conseil, nous vous demandons officiellement d'organiser une réunion du Conseil municipal en visioconférence. Nous n'ignorons pas qu'une telle réunion doit être présentée par 1/5^{ème} des élus, et que rien ne vous oblige à répondre favorablement à cette demande. Cependant, elle s'inscrit dans l'esprit, sinon la lettre, des « Recommandations à l'attention des maires... » publiée par le ministère de la Cohésion des territoires, en date du 13 avril 2020, notamment dans son article 2 « Recommandations pour assurer la continuité démocratique ».

Il nous semble nécessaire que les élus puissent recevoir à cette occasion les informations sur la situation dans notre commune et que nous puissions réfléchir collectivement en assemblée délibérative aux solutions à apporter car nous sommes toutes et tous concernés et mobilisés. Les thèmes qui nous paraissent essentiels :

- bilan de la situation sanitaire dans notre ville ; nous sommes en particulier inquiets sur la situation dans les établissements pour personnes âgées mais aussi à la clinique de l'Amandier où nous savons que la situation est critique ;
- situation des familles les plus en difficultés, par exemple les familles dans les plus basses tranches du quotient familial ont-elles la possibilité d'assurer tous les repas journaliers ? ;
- décrochage scolaire et fracture numérique, prêt ou don de tablettes/ordinateurs, mais aussi apport de connexion internet aux familles qui en seraient dépourvues ;
- suivi des difficultés des personnes isolées, âgées ou en situation de handicap ;
- bilan des mesures mises en place depuis le 17 mars ;
- réflexion sur les activités économiques de notre ville et les conséquences de la situation actuelle ;
- comment envisager la sortie du confinement (services publics, écoles [restauration scolaire], crèches, mobilités [il est à présager que l'utilisation des vélos va augmenter : prévoir de nouvelles mesures de sécurité], etc.), comment fournir des masques à la population ? Quelle logistique envisager pour les tests qui sont absolument nécessaires ?

./.

Pour tout cela, nous souhaiterions connaître l'état des lieux des mesures portées à la connaissance des maires et les responsabilités dévolues à ceux-ci dans cette organisation.

Au-delà de cette réunion que nous demandons, nous avons pris bonne note des réponses que vous nous avez apportées dans votre courrier du 9 avril. Vous nous y décrivez l'ensemble des dispositifs mis en œuvre, qui sont effectivement importants et pertinents, mais nous manquons d'informations sur les méthodes employées pour mesurer l'adéquation de ces dispositifs aux besoins, et d'indicateurs quantitatifs nous permettant de piloter la situation et de lever des alertes le cas échéant :

- quelle est la courbe de progression du nombre de résidents et d'employés malades du Covid19 dans les différents Ehpad ?;
- avons-nous une évaluation de l'état psychologique des personnes confinées sans visites en établissement ou vivant seules et isolées ?;
- comment évolue le nombre de familles qui ont besoin d'aide financière, ? avons-nous mis en place un procédé nous permettant d'identifier les familles dont les revenus se sont soudainement effondrés et qui ne viendraient pas d'elles-mêmes solliciter l'aide communale ? etc.

Comptant sur votre compréhension en cette période difficile pour tous et espérant un accueil positif à notre courrier, nous vous remercions de l'attention que vous y porterez.

En l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour « Agir autrement à Châtenay-Malabry »
Christian Lemoine,
Maty Sene,
Paul Verhée,
Michèle Canet.

Pour « Châtenay, c'est à vous »
Guy Minvielle